

LA MONTÉE DU NIVEAU DE LA MER : CONSÉQUENCES ET SCÉNARIOS

Synthèse et conclusion

par Pascal **MARTY**¹

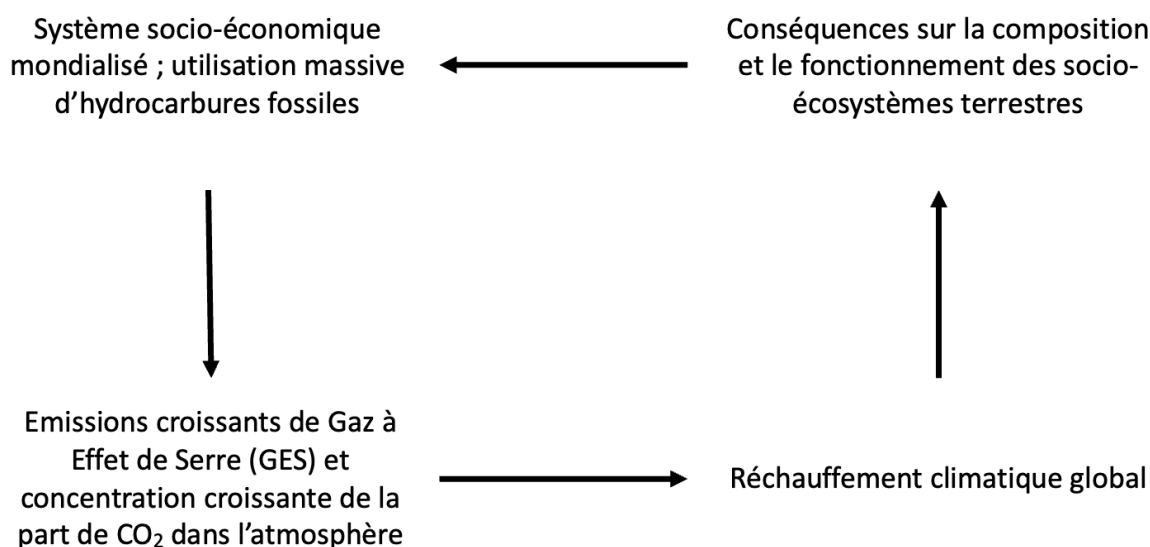
Les trois présentations de cette après-midi passionnante ont été complémentaires. D'abord Denis Lacroix a posé le cadre général d'une interrogation partagée sur la planète vis-à-vis de l'élévation du niveau de la mer : comment faire ? comment envisager et construire des scénarios de réponse ?

Catherine Ritz montre la nécessité d'une compréhension robuste des processus globaux qui commandent le cycle de l'eau pour pouvoir anticiper les principaux facteurs d'élévation du niveau de la mer. On mesure à travers sa présentation les énormes avancées réalisées dans la compréhension de ces processus ainsi que les marges de progrès pour encore affiner les projections et estimations. Enfin, la présentation de Anneke de Rouw sur les Pays-Bas aborde un exemple de territoire où se pose et va se poser encore plus les questions de la protection des côtes et des systèmes agricoles littoraux. Elle montre l'importance des actions et des contradictions sociales dans la mise en place de solutions.

Les questions abordées lors de cette séance sont importantes pour l'AAF. S'agissant de la section 4 (« Sciences humaines et sociales »), très souvent sont discutées les problèmes relatifs à la sécurité alimentaire, loin d'être déconnectées des inquiétudes posées par l'élévation du niveau de la mer qui menace des régions importantes pour la production agricole. De même les modifications de l'utilisation des terres, les changements des systèmes socio-écologiques paysagers, y compris en régions littorales, font aussi l'objet de travaux et de discussions.

Nous sommes en 2022. En 1992 était signée la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. Trente ans ont passé. Dès la fin des années 90 nous avons en main les principales pièces et mécanismes du système qui nous fait réfléchir aujourd'hui. On peut les représenter schématiquement (figure ci-dessous).

¹ Membre correspondant de l'Académie d'agriculture, Section 4.
CNRS, UAR 2139 « Maison Française d'Oxford » ; Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.



Ce moteur était suffisamment en place dès la fin des années 90 du XX^{ème} siècle et les impacts sur le compartiment littoral des socio-écosystèmes continentaux étaient déjà anticipés. Sans mésestimer les difficultés rencontrées pour se saisir de cette question et tout à la fois lutter contre les causes et s'adapter aux effets de l'élévation du niveau de la mer, on ne peut donc pas s'empêcher de regretter le temps passé avant de mettre en place des actions et des stratégies ambitieuses. Ce qu'a rappelé C. Ritz dans son exposé, à savoir l'inertie des processus géophysiques du changement écologique global est central de ce point de vue : les effets mesurés et perçus aujourd'hui ou avant-hier semblent encore soutenables, mais les moteurs de la concentration en CO₂ de l'atmosphère et du réchauffement des masses d'eau océaniques ne s'arrêteront pas immédiatement avec l'arrêt ou la diminution forte des émissions de GES. Il est donc crucial de bien mesurer les échelles de temps de la réponse au problème de l'élévation du niveau de la mer.

A partir du système schématisé posé plus haut, deux pôles de réflexion et d'action se dégagent. Le premier est celui du « Que faire ? » - personne ne pensant plus qu'il convient de ne rien faire. Le deuxième est celui de l'avancement des connaissances.

Commençons par ce dernier. On ne peut s'empêcher d'être admiratif devant la progression des connaissances concernant le changement environnemental global et ceci dans ses compartiments thématiques – la mesure et la compréhension des changements dans l'utilisation des terres en fait partie – comme dans ses compartiments régionaux pour une meilleure compréhension des systèmes à des échelles régionales. Ces progrès ont permis d'affiner modèles et projections et de fournir des éléments plus solides pour l'action.

S'agissant de l'action, la présentation de Denis Lacroix et du travail de prospective mené par l'Alliance AllEnvi auquel il a participé, montre les défis du passage à un volontarisme pour protéger les littoraux de la montée des eaux. Les variables clefs de tous les scénarios qui ont été présentés sont humaines, socio-économiques : croissance économique globale, mix énergétique, prise de conscience, gouvernance géopolitique globale. Pour l'action publique à toutes les échelles - globale, régionale, locale - il faut que les États soient en capacité de concevoir puis de mettre en œuvre des politiques publiques. Ceci est loin d'être une évidence pour de nombreux États littoraux de la planète dont les situations économique et politique les empêchent de mobiliser les ressources et les capacités nécessaires pour des mesures ambitieuses. Les processus liés au mal développement sont de ce point de vue des obstacles

majeurs. Les pays les plus développés et les plus riches peuvent mobiliser des ressources pour l'action, encore faut-il que soient réunies les conditions et les volontés pour que, au sein du système d'acteurs, on puisse prendre des décisions concernant le partage – ou le non-partage - des coûts associés. Les exercices de prospective tels que ceux qui nous ont été présentés sont de ce point de vue tout à fait primordiaux ; les connaissances qui permettent de les fonder le sont tout autant. L'ensemble des acteurs du système est devant des choix face aux changements règles de fonctionnement du système socio-écologique et face à la traduction de ces règles au niveau local. Sous cet angle il y a beaucoup à apprendre de certaines études de cas et en particulier des Pays-Bas où plusieurs éléments passionnants ont été montrés aujourd'hui. La gestion et la mise en œuvre de solutions locales soulève des enjeux et révèle des contradictions, des enjeux sur les plans économique, technique, ingénieurial et écologique. Ces exemples révèlent aussi combien importante est la dimension temporelle : il ne s'agit pas ici des cycles multiséculaires du carbone ou du réchauffement des océans, mais de celui de la négociation politique et sociale des projets : il faut 5 à 7 ans à certains endroits pour faire aboutir un projet territorial partagé.

Le mot de la fin serait donc : la mise en sécurité des littoraux n'est pas séparable d'une réflexion globale sur les effets du changement climatique global. Il serait idéal d'être sur des RCP 2,6 ou 4,5. Pour le premier il faudrait qu'en 2100, et pour cela il faudrait avoir commencé en 2020, on soit arrivé à réduire à zéro les émissions de GES. Pour le deuxième il faudrait avoir un pic en 2040 puis une diminution des émissions de GES. Moins les trajectoires seront satisfaisantes en termes de limitation des émissions de CO₂, plus il faudra de moyens pour adapter les régions littorales à des changements inévitables. On peut avoir l'espoir de mettre en sécurité les littoraux – et les présentations et discussions du jour ont montré que ce ne serait pas tâche facile, en grande partie car sur ces régions se concentrent les points nodaux et infrastructures majeures du système économique mondialisé ; mais l'humanité sera encore confrontée, pour tous les autres compartiments du globe, face au problème de l'adaptation de l'œkoumène au changement climatique.

Notre académie est un des lieux qui, par l'acquisition et la diffusion des connaissances, la médiation scientifique, par la transversalité entre les sciences de l'univers, de la vie, de la société, peut jouer un rôle décisif dans la recherche et la mise en œuvre de solutions.